

COMMISSION : COMPETITIONS SENIORS**PV N° : 5 – 2026/2027 DU : 22/07/2026****PAGE 1/4****Présidence :** M. Jean-Charles Guiguen,**Secrétaire de séance :** M. Patrick Bourabier,**Membres présents :** MME. Véronique Autexier,

MM. Georges Bermejo, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson,

Membres excusés : MM. Philippe Andrieux, Philippe Brandy,**Membre non-excuse :** Néant,**Membre invité :** Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE**1° Introduction**

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Néant

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : RAPPEL : Dates des engagements et début des championnats 2026/2027
- 2 : Engagements Seniors
- 3 : RAPPEL : Calendrier général des compétitions Seniors
- 4 : Etude des règlements des championnats et des coupes SENIORS et CR7

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et les membres qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : Le PV N° 4 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 15/07/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur :

Après de bons et loyaux services, Georges Bermejo décide de prendre du recul quant à sa participation au sein de la commission des compétitions sportives.

La CCS le remercie pour le travail accompli durant ces deux saisons.

SUJET(S) « POUR DECISION »

Néant

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : RAPPEL : Dates des engagements et début des championnats 2026/2027

06/07/2027 : Ouverture des engagements Seniors D1 à D4 et CR7

08/07/2026 : Elaboration du Calendrier général des compétitions Seniors

27/07/2027 : Date limite d'engagement Seniors D1 à D4 et CR7

31/07/2027 : Confection des poules Seniors D1 à D4 et CR7

10/08/2026 : Date limite confection définitive des poules Seniors D1 à D4 et CR7

14/08/2026 : Confection des calendriers Seniors D1 à D4 et CR7

28/08/2026 : Date de publication des calendriers Seniors D1 à D4 et CR7

05 et 06/09/2026 : **1^{ère} Journée (J1)** des championnats Seniors D1 à D4 et CR7

- 2 : Engagements Seniors

La CCS rappelle que la procédure d'engagement est ouverte depuis le 6 juillet et que la date de fin des engagements est fixée au 27 juillet 2026

- 3 : RAPPEL : Calendrier général des compétitions Seniors

L'animateur précise qu'une version V0 du calendrier est en cours d'élaboration et qu'elle tiendra compte du calendrier général LFNA quant aux positionnements des dates des journées seniors district (D1 à D4 et CR 7) en rapport avec les journées R2 et R3 LFNA, et des dates des coupes seniors District selon les dates des Coupes de France et LFNA.

Points à retenir :

- Fin des matchs « aller » au mois de décembre 2026 et non pas au mois de janvier 2027,
 - Intégration de la J11 entre les J3 et J4,
 - Un championnat CR7 en deux phases,
 - Intégration du 1^{er} Tour des Coupes Réserves et CR7 en Septembre
- 4 : Etude des règlements des championnats et des coupes SENIORS et CR7

La CCS procède, ce jour, à une relecture des règlements :

- de la Coupe des Réserves – CREDIT AGICOLE – Trophée Pierre Labonne,
- de la Coupe CR7 – CREDIT AGRICOLE – Trophée Gilles Rouffinat,
- des lois du jeu du championnat CR7.

Elle apporte quelques modifications de librairie et transmettra ses conclusions à la commission Statut et Règlements pour homologation.

La prochaine séance sera consacrée, sauf actualité contraire, à l'élaboration du règlement du championnat CR7, en deux phases ainsi qu'à la réactualisation du système des montées et des descentes de fin de saison 2026/2027.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

Néant

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°4 du 15/07/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 29 JUILLET à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Patrick Bourabier

